

# CARTE PROFESSIONNELLE POUR LES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

Obtenez votre carte professionnelle pour les activités immobilières !

Pour la réalisation de votre carte d'agent immobilier, la CCI vous offre deux possibilités :

- en ligne sur le site <https://www.cciwebstore.fr/>

- ou sur rendez-vous en contactant le 02 96 78 62 00

dans les deux cas, il vous munir des pièces mentionnées ci-dessous.

## CARTE D'AGENT IMMOBILIER

### Première demande

Imprimé Carte et Etablissement avec intercalaire-cerfa15312 01

 [agent immo liste premiere demande cai \(.pdf - 248.07 Ko\)](#)

### Modification avec ou sans changement de carte

Imprimé Carte et Etablissement avec intercalaire-cerfa15312 01

 [Modification avec ou sans changement de carte \(.pdf - 250.53 Ko\)](#)

 [agent immo adjonction activités \(.pdf - 250.08 Ko\)](#)

## RENOUVELLEMENT D'UNE CARTE DELIVREE PAR LA CCI


Imprimé Carte et Etablissement avec intercalaire-cerfa 15312 01

 [agent immo renouvellement \(.pdf - 238.21 Ko\)](#)

## COLLABORATEUR

### ATTESTATION POUR COLLABORATEUR

Imprimé Collaborateur-cerfa 15312 01 annexe 2

 [agent immo liste pieces habilitation \(.pdf - 227.63 Ko\)](#)

## ÉTABLISSEMENT

## DÉCLARATION PRÉALABLE D'ACTIVITÉ

Imprimé Carte et Etablissement avec intercalaire-cerfa 15312 01

 [Agent immo listes pieces dpa \(.pdf - 237.75 Ko\)](#)

## MODIFICATION ÉTABLISSEMENT OU DIRECTEUR

[Imprimé Carte et Etablissement avec intercalaire-cerfa15312 01](#)

 [agent immo modification DPA \(.pdf - 240.13 Ko\)](#)

**DECLARATION DE LIBRE PRESTATION DES SERVICES  
(UNIQUEMENT POUR UN RESSORTISSANT D'UN ETAT MEMBRE DE 'UE OU L'E.E.E)**

 [Agent immo liste pieces LPS \(.pdf - 217.78 Ko\)](#)

[Imprimé Carte et Etablissement avec intercalaire-cerfa15312 01](#)

**LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU  
TERRORISME**

La Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et Tracfin, la cellule de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme qui dépend du Ministère de l'économie et des finances, ont rendu public, le 6 novembre 2018, de nouvelles lignes directrices pour rappeler aux professionnels du secteur leurs obligations en matière de Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB/FT).

**Pour en savoir plus sur le sujet :**

[Les lignes directrices de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans l'immobilier](#)

[Le document de présentation des lignes directrices LCB/FT](#)

Contact :  
CCI Côtes d'Armor  
02 96 78 62 00

CCI Côtes d'Armor  
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc  
Tél : 02 96 78 62 00